

LES FAITS  
DU JOUR

LE FAIT  
DU JOUR

Le plateau du pic de Bure va devenir un haut lieu d'expérimentation dans le domaine de la microélectronique. Une plateforme de tests va débuter ses activités début 2006. De grandes entreprises ont déjà pris contact.

NOUVELLES TECHNOLOGIES : PLATEAU DE BURE

# Un laboratoire à 2500 mètres d'altitude



A côté des "grandes oreilles" du plateau de Bure, une des étuves qui permettront le test des composants électroniques. Elle a été présentée hier au conseil général par le vice-président d'HAD, Pierre Vollaire, et l'initiateur du laboratoire ASTEP Joseph Borel. Photos Vincent OLLIVIER

À côté des radiotélescopes aux allures de grandes "oreilles" de 15 mètres de diamètres de l'Iram (Institut de radioastronomie millimétrique), vont s'installer des composants électroniques minuscules, de quelques millièmes de millimètre, sur le plateau de Bure... A 2550 mètres d'altitude. Ces mini-circuits intégrés, qui composent aujourd'hui nos cartes à puces, téléphones portables, micro-ordinateurs et autres systèmes électroniques que l'on trouve dans le domaine des transports, de l'automobile, de la médecine par exemple, doivent subir des tests devenus indispensables pour améliorer leurs performances et se miniaturiser encore.

Or les scientifiques sont formels : les rayons cosmiques et les rayonnements solaires qui s'abattent sur terre ont des effets sur les composants électroniques toujours plus petits, pouvant parfois réduire leurs performances, changer leur fonctionnement voire les détruire... Réaliser ces tests en altitude apporte un gain de temps permettant de diviser par dix la durée d'une expérimentation ! Et par la même un gain financier pour les fabricants et concepteurs. La course à la compétitivité a commencé. Sachant tous ces paramètres et étant originaire du Dévoluy, l'ex-

vice-président de ST-Microelectronics, Joseph Borel, n'a pas manqué de réfléchir à une solution, surtout depuis 1998 où il est à la retraite. S'engage à ses côtés HAD, Hautes-Alpes développement (agence de développement économique issue du conseil général), et plus particulièrement son vice-président Pierre Vollaire, PDG d'ARD, entreprise gapençaise de microélectronique, initiateur du forum Ocova (solutions communicantes sécurisées) et participant au pôle de compétitivité mondiale SCS. Joseph Borel sera donc l'initiateur de ce laboratoire ASTEP (Altitude see test european platform) accompagné dans cette aventure de Christophe Sudre et Jean-Luc Autran du laboratoire L2MP/CNRS de Marseille, et de Jean-Marie Bernard, maire de Saint-Etienne-en-Dévoluy et conseiller général du canton.

Hier après-midi, tout ce programme était dévoilé à l'hôtel du département. Démonstrations à l'appui puisque deux étuves et des racks de composants à tester avaient fait escale à Gap avant d'être montés sur le plateau de Bure fin janvier 2006. Le début des tests étant prévu pour février 2006. « Notre but est de développer une plateforme de tests pour étudier la vulnérabilité des matériaux-composants, des circuits, des systèmes nano-électro-

niques, explique Jean-Luc Autran. Et cela en nous plaçant tout de suite dans une perspective industrielle ». Pour en arriver là, l'entreprise Bertin Technologies installée à Aix-en-Provence, a imaginé et construit le testeur. Ce dernier embarque 1280 mémoires de très haute capacité conçues par ST-Microelectronics à Crolles (en Isère).

**Des tests indispensables pour améliorer les performances**

Soumis à des températures pouvant varier de plus de 125°C, ces testeurs sont pilotés par ordinateurs depuis Marseille via une liaison internet sécurisée.

« Nous souhaitons créer un laboratoire européen de certification radiative des composants et systèmes pour délivrer un label de qualité. Laboratoire qui serait un bon complément au centre

d'évaluation et valorisation des solutions communicantes sécurisées qui sera créé à Micropolis l'an prochain », annonçait hier Joseph Borel.

Car au-delà de tout ce protocole de tests, il faudra trouver un processus commun à tous pour une homologation reconnue au niveau mondial. Frédérique FAYS ■

## Porteur d'emploi

Ce laboratoire de tests ASTEP devrait permettre la création d'emplois à plus ou moins long terme.

« Le marché du test des composants en microélectronique est encore peu développé, analyse Joseph Borel. Mais il est appelé à croître de 40 % par an en terme de chiffre d'affaires. Aujourd'hui il atteint les 4 millions de dollars ».

Pierre Vollaire renchérit : « Au sein de HAD, nous travaillons pour accueillir des entreprises sur le site gapençais de Micropolis. Nous devons maintenant crédibiliser dans ce domaine de la haute technologie. Sur le département des Hautes-Alpes, nous pourrions créer 500 emplois à haute valeur ajoutée à l'horizon 2010, notamment dans le cadre de ce nouveau label "Pôle de compétitivité mondial" obtenu par notre région Paca et été dans le domaine des solutions communicantes sécurisées ». ■



Joseph Borel, ex vice-président de STMicroelectronics et initiateur du laboratoire ASTEP sur le plateau de Bure. Photo V.O.

## Trois lieux d'expérimentations et des sociétés intéressées

Ce laboratoire du Dévoluy va s'inscrire dans un dispositif d'expérimentation avec deux autres lieux complémentaires : à Marseille (pour des tests au niveau de la mer) et à Rustrel (dans le Vaucluse) pour des tests souterrains à 550 mètres de profondeur. Par son implication avec ST-Microelectronics, il se crée un lien avec le pôle de recherches Minalogic de Grenoble.

Parmi les sociétés intéressées par ces tests sur Bure, l'entreprise américaine Xilinx (leader mondial

de la logique programmable), Motorola, Philips, Atmel, Cisco-Systemes, notamment. Pour l'instant, l'ASTEP a coûté 1,1 million d'euros, dont 92 700 euros de Département et autant de la région Paca. Le reste du financement étant notamment assuré par l'Europe, l'Etat, la région Rhône-Alpes et un consortium d'industriels et instituts de recherche. Déjà ST-Microelectronics prépare de nouveaux circuits à tester sur le plateau de Bure, encore plus petits et plus performants. ■

## Quel avenir pour les saisonniers ?

GAP. Une délégation CGT a exposé hier aux représentants de l'Union pour l'entreprise 05 ses inquiétudes sur la nouvelle convention Unedic, notamment pour les saisonniers



Jean-Claude Eyraud (à droite) a expliqué à Pierre-Louis Rougny le désaccord de la CGT sur la limitation à trois ans de l'indemnisation des saisonniers.

UPE et CGT sont d'accord sur un point : il faut mettre les gens au travail. Mais, selon les personnes, les modalités d'action divergent. Tout comme la façon de considérer le projet de convention de l'Unedic discuté hier. Un protocole qui prévoit des changements, notamment pour les travailleurs saisonniers. La saisonnalité est aujourd'hui un régime particulier au sein des Asse-dic. Pour chaque salarié, une période probatoire de trois ans est exigée avant d'être indemnisé. La nouvelle règle ferait sortir les saisonniers du système d'indemnisation chômage au bout de trois ans, pour les renvoyer vers les dispositifs de solidarité nationale comme le RMI. « Complètement aberrant », s'in-

surge Jean-Claude Eyraud, le secrétaire de la CGT. « C'est méconnaître la problématique du travail saisonnier. Être saisonnier, ce n'est pas un métier, c'est la réalité des offres d'emploi. » Pierre-Louis Rougny ne voit pas les choses de la même façon.

### Trois ans maximum d'indemnisation pour les saisonniers

Pour le président de l'UPE, cette mesure vise à inciter les travailleurs qui ont "cette grande chance d'être reconnu travailleur saisonnier" à trouver du travail en inter-saison. « Moins on indemnise, plus on incite à revenir vers le travail. "Du travail, il n'y en a pas",

rétorquent en chœur les représentants syndicaux. Pour eux, ce projet confine à l'acharnement contre des saisonniers au statut déjà moins favorable que celui des chômeurs du régime général. "L'indemnisation moyenne pour les saisonniers est de 10 €/jour", rappelle Jean-Claude Eyraud.

La CGT 05 demande donc à l'UPE de faire remonter ses remarques à la direction du Medef et réclame la mise en place d'une indemnisation journalière minimale de 30 euros par jour pour les saisonniers. Le syndicat suggère par ailleurs de taxer les entreprises qui abusent des contrats précaires pour combler les 14 milliards d'euros de déficit cumulé de l'Unedic.

Rémi BOREL ■

## La prévention routière pour les plus petits

HAUTES-ALPES. Une mallette pédagogique à destination des enfants des écoles maternelles permet de sensibiliser les plus jeunes aux dangers de la circulation



Jean-Louis Jacob a remis la mallette à Christian Metz.

Les élèves des cours moyens des écoles primaires du département connaissent bien la camionnette de la Prévention routière et sa piste. Chaque année, une moyenne de 2 600 enfants bénéficie d'un apprentissage des règles de sécurité sur la route, la finale annuelle n'étant que la cerise sur le gâteau. L'objectif est que les enfants rappellent ensuite aux parents les règles élémentaires de la prudence, comme le port de la ceinture ou la non-utilisation du portable en volant. Pour renforcer encore la prévention, il était nécessaire de toucher les

jeunes du cycle 2 afin de les sensibiliser aux dangers qui guettent les piétons. À l'occasion d'une campagne nationale, une nouvelle mallette pédagogique intitulée "Sur les pas de Tom et Lila" permet aux enfants d'apprendre à bien se comporter. Jean-Louis Jacob, président de la Chambre professionnelle des agents généraux des Hautes-Alpes, a remis à Christian Metz, directeur de l'association Prévention routière, cette petite mallette qui sera distribuée aux écoles dans les prochains jours. "Sur chaque prime d'assurance

automobile", précise Jean-Louis Jacob, "un pourcentage est affecté à la prévention. C'est à ce titre que l'on est partenaire de l'opération." Fourni gratuitement aux écoles maternelles, l'objet a été conçu en coopération avec la Fédération française des sociétés d'assurances et l'association Prévention routière et comprend un cédérom ainsi que des fiches pédagogiques extrêmement détaillées. J. D. ■

POUR EN SAVOIR PLUS : Les écoles peuvent demander la mallette au 04 92 53 85 69.

## INDISCRÉTIONS

Puni

La vie est dure pour les poètes. Ainsi, Jean-Pierre Blache a été privé de soupe d'épeautre samedi soir. Il avait annoncé organiser une réunion politique ce soir-là dans le camping de Montéglin mais le gérant de ce dernier a répondu qu'il avait loué la salle à l'association "Sur les chemins de Montéglin" qui devait manger effectivement une soupe d'épeautre mais "à laquelle Jean-Pierre Blache n'était pas invité".

Rebond

Jean-François Collombier ancien chargé de communication auprès d'Alain Bayrou à Briançon vient d'être embauché pour exercer des fonctions similaires à la mairie de Menton (Alpes Maritimes).

Désenclavement

Dans son numéro du mois de novembre 2005 le journal du conseil régional consacre une longue interview à Joël Giraud, vice-président délégué à la montagne et au désenclavement du massif alpin. Curieusement à aucun moment le député maire de l'Argentière ne cite le projet de l'AS1 et la liaison Sisteron-Grenoble si ce n'est pour déclarer qu'il "faut des temps de parcours convenables entre Grenoble et les Alpes du Sud." Mais ne nous inquiétons pas, "le tunnel du Montgenèvre reste l'axe prioritaire du désenclavement alpin" et permettra de rallier Marseille en TGV. Le TGV dans la vallée de la Durance, cela va décoiffer !

## Une maison de village détruite par le feu

SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR.

Une habitation a été complètement détruite par les flammes.



Les causes de l'incendie semblent accidentelles.

Photo Vincent OLLIVIER

Il était 7 heures hier matin lorsque les sapeurs-pompiers ont été appelés dans la rue des Ecuries à Saint-Bonnet. Le feu, qui apparemment couvait depuis un moment dans une maison de deux étages, s'est amplifié lorsqu'ils ont ouvert le bâtiment. Les soldats du feu du Champsaur et de Gap ont dès lors déployés des moyens importants pour circonscrire l'incendie qui menaçait de s'étendre aux habitations environnantes. Avec cette question lancée :

allient-ils trouver quel'un à l'intérieur ? Heureusement, ils ont été rassurés en cours d'intervention : la maison est une résidence secondaire inoccupée à cette période de l'année. Selon les gendarmes, présents sur les lieux, les causes de l'incendie semblent accidentelles. Une enquête est en cours afin d'en déterminer l'origine. La maison quant à elle est complètement détruite. Il ne reste que les murs. L.A.-M. ■

## FAITS DIVERS

IL SE PRÉSENTE SAOUL À LA GENDARMERIE !

Ce lundi à 16 h 40, un habitant de Rochebrune s'est présenté à la brigade d'Espinasses avec son véhicule, suite à un différend entre concubins. Sentant fortement l'alcool, il est soumis au dépistage de l'imprégnation alcoolique qui révèle un taux de 0,84 mg/l. Il fait l'objet d'une rétention du permis de conduire et son véhicule est immobilisé. Il a été laissé libre à l'issue de son audition.

UN JEUNE HOMME DE 17 ANS a alerté les policiers ce dimanche. Il leur a signalé avoir été victime d'un vol avec violence dans les allées de la Pépinière à Gap. Le butin : un caméscope numérique. Le jeune homme donne un signalement de son agresseur et mentionne qu'il était accompagné d'un ami. Las, cet ami téléphone peu après au commissariat. Et signale que l'affaire est inventée de toute pièce. Le jeune homme a perdu le caméscope de ses parents et a paniqué. Convoqué au Parquet, il a également rencontré la juge des enfants. A savoir que pour une dénonciation imaginaire, les auteurs peuvent encourir une peine de six mois de prison et 4500 euros d'amende.

TROIS INFRACTIONS ont été relevées contre un automobiliste de 33 ans habitant à Orcières. Interpellé au croisement des routes du col Bayard et du col de Manse, il présentait un taux d'alcoolémie de 0,78 g. Il a écopé d'une deuxième contravention pour défaut de mutation de la carte grise. Enfin, les policiers l'ont trouvé en possession de 7 grammes de résine de cannabis.

ILS VOLAIENT DES CARTONS au magasin "La Foir'feuille" de l'avenue d'Embrun à Gap. Deux individus ont été interpellés alors qu'ils étaient en train de s'emparer de deux cartons contenant notamment des bouilloires électriques. Agés de 18 et 19 ans, ces deux individus nés à Gap ont été placés en garde à vue. Une perquisition a été effectuée à leur domicile. Ils seront amenés à comparaître dans une procédure de plaider-coupable.

UN FOURGON était appuyé contre un arbre dans le fossé depuis lundi soir au col de Manse. Renseignements pris par la police le lendemain auprès de la société propriétaire, basée à Caluire (Rhône), le chauffeur a perdu le contrôle de son véhicule après avoir croisé un sanglier. Ne trouvant de moyen pour se dépanner, il a laissé le véhicule dans le champ.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ - VAUCLUSE MATIN	
<b>HENRI-PIERRE GUILBERT</b> Président Directeur Général, Président d'A.G.I. Directeur de la publication	
<b>LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ</b>	
Société anonyme	Direction générale
Capital : 4 346 245 €	CENTRE DE PRESSE DE VEUREY, 38913 VEUREY CEDEX
Durée : 99 ans à compter du 14 juin 1945	Tél. 04 76 88 71 00
	Télécopie 04 76 88 71 80
Siège social : Les Isles-Cordées, 38913 VEUREY CEDEX	Publicité PUBLIFRONT DAUPHINÉ Commission paritaire n° 0406 C 83387
Principal associé : DELAROCHE	C.C.P. Grenoble 1 030 00 P
IMPRESSIION : LA PRESSE DU SUD-EST, VEUREY	
TIRAGE MOYEN : 303 551 exemplaires	
	<b>OJD</b> PRESSE PAYANTE 2004